

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des
formations

Rapport

Champ de formation
pour le prochain contrat 2018-2022

Sciences, technologies et santé

Università di Corsica Pasquale Paoli

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 24/11/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Rapport réalisé en 2017 sur la base d'un dossier déposé en juin 2017

Présentation du champ

Le domaine Sciences, technologies et santé avait été divisé en quatre champs de formation dans le bilan du contrat quinquennal. Le rapport du Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres) regrettait ce morcellement qui nuisait à la cohérence et probablement à une meilleure organisation des formations, alors qu'il existait un continuum entre les formations de ces quatre champs. Le projet de la nouvelle offre des formations scientifiques ne contient aucun dossier champ de formation et il est donc impossible de déterminer précisément dans quel périmètre et dans quel voisinage s'inscrit chaque formation, alors que des créations et des restructurations sont proposées. Ce manque de visibilité pose le problème de la cohérence générale des parcours de formations. Dans la suite, nous considérerons toutes les formations déposées dans le domaine Sciences, technologies et santé, sans inclure la première année des études de santé (*Première année commune aux études de santé* - PACES), pour laquelle l'établissement n'a pas déposé de fiche d'architecture de l'offre de formation, qui émerge pourtant à ce périmètre.

Le domaine Sciences, technologies et santé de l'Università di Corsica Pasquale Paoli, regroupe l'ensemble des formations scientifiques diplômantes autour des disciplines suivantes : physique, chimie, biochimie, biologie, écologie et sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS). La thématique principale est l'environnement, déclinée selon plusieurs axes : le risque et la protection de l'environnement ; la gestion et la valorisation de l'environnement ; le sport, la santé et la qualité des aliments ; l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. Les formations dans les disciplines mathématiques, informatique et communication audiovisuelle et à l'aide du numérique viennent compléter l'offre.

Les forces de recherche sont regroupées dans deux laboratoires : l'unité mixte de recherche (UMR) Sciences physiques pour l'environnement (SPE) composée de six équipes, dont quatre sur projets (Énergies renouvelables, Ressources naturelles, Gestion des eaux en Méditerranée, Modélisation et expérimentation des incendies de végétation) et deux plus généralistes (Simulation informatique et systèmes ubiquitaires, et Champs, ondes, mathématiques et applications) regroupant au total 63 enseignants-chercheurs ; et l'équipe d'accueil (EA) *Bioscope Corse Méditerranée Dynamique des infections en milieux insulaires*, dans le domaine de la santé, ne comprenant que deux enseignants-chercheurs.

Avis sur la cohérence du champ

La nouvelle offre de formation au niveau licence n'apporte généralement pas de réponse aux remarques formulées dans le rapport bilan du Hcéres. En particulier, un point majeur qui avait été soulevé est le taux important de poursuite d'études après une licence professionnelle (LP). Sur ce point, l'Université apporte même une justification dans les observations : « *L'ensemble des rapports notent une poursuite d'études importantes pour des formations conçues dans un objectif d'insertion professionnelle. Sur ce point une réflexion s'impose au niveau local et national afin d'appréhender les enjeux des LP et la place qu'elles occupent dans la carte des formations des établissements d'enseignement supérieur de plus en plus concernés par des parcours en apprentissage* ». Ce choix institutionnel pose un véritable problème car l'objectif d'une licence professionnelle reste l'insertion professionnelle directe, même pour les apprentis. De plus, cette confusion peut amener à un affaiblissement des licences générales.

On note néanmoins que la licence *Sciences pour l'ingénieur* (SPI), les licences professionnelles *Métiers de l'énergétique, de l'environnement et du génie climatique* (MEEGC) parcours *Énergies renouvelables, Métiers du BTP : génie climatique et construction* (MBTP-GCC) parcours *Économie de la construction et rénovation* ont sensiblement fait évoluer leur offre et répondent ainsi aux attentes. Ainsi, l'inscription des LP MEEGC et MBTP-GCC dans un même campus des métiers et des qualifications « transition énergétique » permet une meilleure mise en perspective de ces formations. Le nouveau projet porté par la LP MBTP-GCC la positionne ainsi judicieusement sur de nouveaux enjeux

de l'économie de la construction. Des partenariats avec le monde socio-économique d'une part et avec l'international d'autre part ont été montés pour la LP MBTP-GCC. La licence SPI a simplifié ses parcours et augmenté le nombre d'heures en informatique, affichant ainsi une meilleure cohérence avec les masters locaux.

Ce n'est en revanche pas le cas de la LP *Métiers de l'électricité et de l'énergie* (MEE) parcours *Systèmes industriels* qui n'a pas fait évoluer son projet et n'apporte pas de réponses aux problématiques les plus cruciales relevées et qui avaient déjà été pointées lors de la précédente évaluation. Bénéficiant malgré tout d'une dynamique positive en matière d'alternance, cette formation pourrait enfin faire ces preuves en matière d'insertion professionnelle. Les points négatifs relevés sont toujours à suivre avec attention.

Le cas de la LP *Métiers du design numérique* (MDN) parcours *Activités et techniques de communication - Design numérique*, pour laquelle aucune amélioration n'est formellement apportée, est encore plus critique. Là aussi, il s'agit de la deuxième fois que l'évaluation est critique. Les points faibles mis en évidence concernaient la légèreté du dossier, la très faible représentation d'enseignants de l'Université et l'absence d'enseignants-chercheurs, et enfin un taux de poursuite d'études (un tiers des diplômés) et de recherche d'emploi (un tiers également) inquiétants. Les quelques nouveaux éléments du dossier alertent maintenant sur un manque de professionnalisme dans la conservation des données, par l'utilisation d'une plateforme logicielle dont la société propriétaire n'a signé aucune convention avec l'Université, et par le refus d'utiliser les outils de l'institution. Cette manière de faire ne contribue pas à former les étudiants à agir en professionnel dans les entreprises dans lesquelles ils travailleront. Ce point est particulièrement inquiétant pour une formation liée au numérique. Le responsable de la LP est contractuel à l'Università di Corsica Pasquale Paoli, et non professeur agrégé (PRAG) comme indiqué dans le dossier initial, ce qui la fragilise d'autant plus.

On regrette que les informations sur le contenu des licences soient parfois très légères : pas de description de la maquette pour la licence STAPS ni pour la LP Animation, gestion et organisation des activités physiques et sportives (AGOAPS) parcours *Activités aquatiques* en partie mutualisées, des intitulés d'unités d'enseignement très génériques pour la licence SPI. La demande de création d'une LP AGOAPS, bien que répondant opportunément aux besoins économiques locaux, et bien que proposant des efforts de mutualisation, se fait dans un contexte de ressources humaines contraint.

Au niveau des masters, si la restructuration des anciennes mentions de masters *Gestion de l'environnement et valorisation des ressources naturelles*, *Physique de l'environnement* et *Nutrition-santé* est une bonne chose, la création de trois masters et de nombreux parcours paraît déraisonnable par rapport au nombre de diplômés de licence à l'Università di Corsica Pasquale Paoli, et aux difficultés qu'avaient déjà un certain nombre de masters pour trouver leur public. Ainsi, on passe de quatre mentions de masters déclinées en huit parcours (trois mentions avec un parcours unique, une mention avec cinq parcours), à une offre de six mentions de masters déclinées en 11 parcours (trois mentions à parcours unique, et trois mentions à deux ou trois parcours), sans compter le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF). Le nombre de diplômés de licence est inférieur à 100, or un certain nombre des diplômés se dirigent vers les masters MEEF. Actuellement, il y a en moyenne une centaine d'étudiants en première année de master. L'objectif de 24 étudiants par parcours, tel qu'il est affiché, semble peu réaliste. Même si certaines formations recrutent déjà largement des étudiants de la métropole ou à l'international (master *Informatique*, LP MEEGC, LP *Techniques du son et de l'image*), il faudrait intensifier cet effort pour toutes les formations, en reconsidérant la place de l'anglais ou d'autres langues européennes dans les cursus.

Par ailleurs, une rationalisation des ouvertures des parcours de master pourrait à la fois améliorer la lisibilité des parcours et enrayer une concurrence trop forte. Si les étudiants du parcours *Physique* de la licence SPI s'orientent vers le nouveau master *Physique appliquée et ingénierie physique*, si les étudiants du parcours *Chimie de l'environnement* de la licence *Sciences de la vie* (SV) s'orientent vers le parcours *Risques naturels* du master *Risques et environnement* (RE), alors il reste deux parcours de la licence SV (*Biochimie et biologie moléculaire* ; *Biologie des organismes et écologie*) pour alimenter deux masters de trois parcours chacun et le parcours *Risques santé/environnement* du master RE.

Si la restructuration du master *Gestion de l'environnement* est le résultat d'un recentrage thématique pertinent, le nouveau master *Sciences et technologie de l'agriculture, de l'alimentation et du vivant* (STAAV) est construit autour de trois parcours très fragiles des anciens masters *Gestion de l'environnement et valorisation des ressources naturelles* et *Nutrition-santé*. Il semblerait plus judicieux de prioriser les ouvertures de parcours. On pourrait ainsi limiter les ouvertures à un seul parcours dans le master RE (parcours *Risques naturels*), et un seul parcours dans le master STAAV (parcours *Qualité des produits agroalimentaires du terroir* - QuaPAT). Ces deux parcours ont été repensés par rapport au contrat précédent et s'appuient sur des équipes de recherche bien identifiées du laboratoire SPE. Il faudrait leur laisser le temps de trouver leur place aussi bien pour les flux étudiants à l'entrée que pour l'insertion professionnelle des diplômés et les partenariats.

La demande de création de la mention *Physique appliquée et ingénierie physique*, dont l'unique parcours (*Surveillance environnementale et modélisation physique de l'environnement et des risques*) a pour objectif principal la surveillance environnementale, s'appuie sur une équipe conséquente et diversifie véritablement l'offre de formation à ce niveau ; le pilotage de la formation devra porter un regard attentif sur les flux et l'insertion des diplômés.

Le master *Ingénierie pour la santé* est un nouveau master dont l'objectif est de former des futurs professionnels dans le domaine de l'aide à la personne. L'adossement recherche n'est pas très présent. Si ce master répond à une vraie thématique sociétale, les compétences visées correspondent plus à des compléments de formation à apporter à des professionnels ayant déjà une certaine expérience alors que le public ciblé en formation initiale est celui d'étudiants de licences d'origines diverses, notamment STAPS ou SV, mais également issus d'autres licences (en psychologie, en droit, en économie-gestion, etc.).

Avis sur le pilotage du champ et sur ses dispositifs opérationnels

Les fiches des formations sont minimales et n'expliquent pas comment elles comptent arriver à atteindre leur objectif lorsqu'il y avait des améliorations attendues. Seules deux d'entre elles ont pris la peine de répondre dans le projet aux éléments d'analyse produits par le comité d'évaluation du bilan. Sur les aspects transversaux, les mêmes informations sont systématiquement reprises (personnels de soutien, internationalisation. Seule la LP *Métiers du BTP : génie civil et construction* décrit une mise en place de partenariat international.

L'absence de fiche sur le champ ne permet pas de se positionner sur le pilotage au niveau transversal ni sur la mise en place d'éléments de politique de formation au niveau institutionnel permettant de soutenir les projets des équipes engagées sur le terrain. Ainsi, on déplore que les fiches d'offre de formation en licence STAPS et SV ne permettent pas une compréhension facile des liens entre les parcours proposés et les poursuites d'études. Les poursuites d'études indiquées ne mentionnent pas les masters de la nouvelle offre, ce qui induit beaucoup de confusion dans la présentation, et étonne de la part d'équipes qui devraient travailler ensemble. De la même manière, le nouveau master *Ingénierie pour la santé*, n'est évoqué par aucune licence en tant que poursuite d'études potentielle. Un renommage des parcours de licence en fonction des poursuites d'études serait pertinent. Un pilotage au niveau du champ devrait être sérieusement envisagé.

Les formations

Intitulé de la mention	L/LP/M	Etablissement(s)	Remarque(s)
Sciences de la vie	L	Università di Corsica Pasquale Paoli	
Sciences et techniques des activités physiques et sportives	L	Università di Corsica Pasquale Paoli	
Sciences pour l'ingénieur	L	Università di Corsica Pasquale Paoli	
Animation, gestion et organisation des activités physiques et sportives	LP	Università di Corsica Pasquale Paoli	

Métiers de l'électricité et de l'énergie	LP	Università di Corsica Pasquale Paoli	L'ensemble des éléments évoqués <i>supra.</i> font qu'un bilan d'étape à deux ans de cette mention est nécessaire.
Métiers de l'énergétique, de l'environnement et du génie climatique	LP	Università di Corsica Pasquale Paoli	
Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement	LP	Università di Corsica Pasquale Paoli	
Métiers du design numérique	LP	Università di Corsica Pasquale Paoli	L'intitulé ne correspond pas à la nomenclature nationale des mentions. L'ensemble des éléments évoqués <i>supra.</i> ne permettent pas de reconduire la formation en l'état.
Métiers du BTP : génie civil et construction	LP	Università di Corsica Pasquale Paoli	
Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement	LP	Università di Corsica Pasquale Paoli	
Techniques du son et de l'image	LP	Università di Corsica Pasquale Paoli	
Gestion de l'environnement	M	Università di Corsica Pasquale Paoli	
Informatique	M	Università di Corsica Pasquale Paoli	
Ingénierie pour la santé	M	Università di Corsica Pasquale Paoli	L'intitulé ne correspond pas à la nomenclature nationale des mentions (<i>Ingénierie de la santé</i>).
Physique appliquée et ingénierie physique	M	Università di Corsica Pasquale Paoli	
Risques et environnement	M	Università di Corsica Pasquale Paoli	
Sciences et technologie de l'agriculture, de l'alimentation et du vivant	M	Università di Corsica Pasquale Paoli	L'intitulé ne correspond pas à la nomenclature nationale des mentions (<i>Sciences et technologie de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement</i>). L'ensemble des éléments évoqués <i>supra.</i> font qu'un bilan d'étape à deux ans de cette mention est nécessaire.

Observations de l'établissement



Corte, le 6 novembre 2017

Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur du Département évaluation des
formations
Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de
l'Enseignement Supérieur
2 rue Albert Einstein
75013 Paris

Réf. : PMR/VPCFVU/VP/17-51

Objet : Observations relatives au rapport transmis par le comité d'évaluation du HCERES concernant les champs de formation « Sciences, Technologies et Santé »

Monsieur le Directeur,

Tout d'abord, nous tenons à remercier le comité d'évaluation et les responsables du HCERES pour leur implication et leur participation à l'évaluation du champ de formation « Sciences, Technologies et Santé ».

Concernant la présentation du champ de formation « Sciences, Technologies et Santé » (STS), l'absence de son dépôt, que nous regrettons fortement, est liée à des éléments de contexte local et plus particulièrement à la passation de pouvoir due au départ du Vice-Président de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire au sein de notre établissement. Une fiche AOF du champ STS sera déposée concomitamment au présent rapport et mis à la disposition de la DGESIP. Le champ de formation « Sciences, Technologies et Santé » (STS) s'appuie sur 4 composantes de formation (la Faculté des Sciences et Techniques-FST, l'Institut Universitaire de Technologie-IUT, l'Institut Universitaire de Santé-IUS et l'école d'ingénieur PaoliTech) ainsi que 3 laboratoires de recherche : l'UMR CNRS Sciences Pour l'Environnement, l'équipe d'accueil Bioscope Corse Méditerranée Dynamique des infections en milieu insulaire et la Fédération de Recherche Environnement Société FRES CNRS/INRA.

Les formations évaluées par le HCERES concernent plus particulièrement les formations de la FST, les licences professionnelles de l'IUT et la Première Année Commune aux Etudes de Santé-PACES de l'IUS. Pour les mêmes raisons évoquées ci-dessus, la fiche AOF de PACES sera déposée concomitamment au présent rapport et mis à la disposition de la DGESIP. La lecture du rapport HCERES soulève de notre part les observations suivantes.

En ce qui concerne l'orientation des flux d'étudiants à la FST, diverses procédures ont été mises en place pour la réorientation des étudiants de PACES, ainsi que celle d'étudiants en provenance de BTS informatique pour leur accession en Licence. Il n'en demeure pas moins qu'un effort devra être effectué pour définir et règlementer les conditions d'accès en licence voire en master pour les étudiants titulaires d'un diplôme professionnel de l'IUT, DUT et LP respectivement.

En ce qui concerne les masters Sciences et Technologies de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Environnement, nous nous conformons à la recommandation du rapport HCERES en ne proposant plus le parcours qualité des Aliments pour concentrer l'offre sur deux parcours :

- Un parcours sur l'assurance Qualité des Productions Agroalimentaires (QAPA) avec une spécialisation dans les domaines de la Vini-viticulture et de l'Agrumiculture qui sont les secteurs de production agricole les plus porteurs en Corse.
- Un parcours dédié aux préparations cosmétiques issues de produits naturels (parcours PC²).
- Par ailleurs, l'intitulé de la mention a été corrigé conformément à la nomenclature en vigueur.

Pour le Master Risque et Environnement (RE), nous suivons également la recommandation du HCERES en ne proposant plus qu'un seul parcours orienté majoritairement vers les Risques Naturels et leurs conséquences sur les populations humaines.



Nous partageons l'analyse du HCERES qui invite à la vigilance sur le flux entrant dans le nouveau master de physique orienté vers la surveillance environnementale. Nous précisons que ce master vient remplacer le précédent Master SEER dont la thématique est désormais portée par l'école PaoliTech. En revanche, nous ne partageons pas l'analyse du flux qui prévient une orientation des étudiants de licence Parcours Chimie de l'Environnement vers le Master RE car ces étudiants sont profilés pour suivre le master PC², ce qui se vérifie chaque année et ce fait, plus que le rééquilibrage de la Licence SPI, place désormais clairement la chimie dans les sciences du vivant.

Le master Ingénierie de la santé (intitulé corrigé) répond à une problématique d'accompagnement en contexte de raréfaction médicale résultant de l'effet combiné de plusieurs éléments (topographie insulaire, isolement de la population en demande d'accompagnement). Au-delà des objectifs pédagogiques et d'insertion, ce master s'inscrit dans une volonté affirmée de l'établissement de proposer des formations interdisciplinaires sans qu'elles soient nécessairement adossées à un projet de recherche particulier. S'il est porté administrativement par la FST, ce master puise ses ressources en enseignement également à l'IUS et à la FLLASHS.

La maquette de la licence STAPS avait été fournie de même que celle de la licence SV. Concernant le domaine STAPS, il s'agit d'une licence générale Education Motricité avec 3 parcours AGO, Enseignement et Métiers de la danse, au sein de laquelle des diplômes professionnels sont également proposés (professeur de danse, moniteur de plongée et assistant moniteur de tennis). Parallèlement et compte tenu d'une très forte demande territoriale, nous proposons également une LP AGO dédiée aux activités aquatiques et nautiques (moniteurs de voile, maître nageurs) et fortement mutualisée avec la L3 générale, ce qui permet sa soutenabilité en matière de ressources humaines.

Certains intitulés d'UE des licences SPI et SV sont effectivement toujours très génériques. Il s'agit notamment des UE de chimie pour lesquelles les ajustements pédagogiques sont actuellement en cours afin d'obtenir la meilleure cohérence possible de cette discipline avec les Sciences de la Vie d'une part (chimie générale, chimie organique, chimie analytique et organique) et les Sciences pour l'Ingénieur d'autre part (chimie physique, chimie théorique, thermochimie).

Concernant la place de l'anglais, nous étudions actuellement à la FST la possibilité de regrouper l'enseignement des langues en général au sein d'une UE spécifique. Par ailleurs, nous étudions également la possibilité de dispenser des enseignements en langue étrangère (Anglais et Italien) dans certaines UE de master.

Le HCERES relève d'importants dysfonctionnements s'agissant de la Licence Professionnelle « Activités et Techniques de Communication » - ATC de l'IUT. Un audit approfondi, à réaliser à court terme, s'attachera à définir les voies et moyens du maintien de ce diplôme (qui se voulait une poursuite d'étude du DUT MMI) au sein de l'offre de formation.

Concernant le pilotage des champs de formation et ses dispositifs opérationnels, nous tenions à préciser que notre établissement n'a pas mis en place ce type de structure à l'échelle des champs de formation. Le pilotage des formations et ses dispositifs opérationnels sont menés conjointement par la CFVU, la Direction des Etudes et de la Vie Universitaire (DEVU et spécifiquement par le pôle Accréditation et Démarche Qualité), la cellule de pilotage, la Plateforme d'Orientation et d'Insertion Professionnelle et les composantes. Un pilotage au niveau des champs de formation est envisagé, notamment pour ceux d'entre eux qui regroupent plusieurs composantes de formation, afin de proposer une offre de formation globale et adaptée. Un travail en ce sens sera proposé par l'intermédiaire de la CFVU.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président de l'Université de Corse

Paul-Marie Romani



Le Président : Paul-Marie ROMANI - Tél. : +33 (0)4 95 45 06 78 - Email : president@univ-corse.fr

Università di Corsica Pasquale Paoli - Bâtiment Jean-Toussaint Desanti - Campus Gimaldi - BP 30250 Corte